



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 12 JANVIER 2018

### Ordre du jour :

- 1/ Validation du compte rendu du premier décembre 2017.
- 2/ Compte rendu de la réunion avec les services de la ville pour l'amélioration du stationnement les jours de marché.
- 3/ Point sur le stationnement les jours de match.
- 4/ Informations locales.
- 5/ Questions diverses.

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Gérard Barré, Edith Bizieux,, Matthieu Brunet, Hélène Basset (Association Méli-mélo), Jean-Pierre Cougoule, Hans Hartmann, Annie Mongeau, Patrick Varrier (Association Comité de Quartier), Maria Dolores Windholtz, Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise).

Excusés : Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Jacques Bessière, Huguette Bessière (Association CNL), Anne Charron (Association Méli-mélo), Karim Bounaas.

### Absents :

Collège des associations/acteurs locaux : l'EHPAD de Port-Neuf, Mme Emmanuelle Garnier (Commerçante Place Petrozavodsk), Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Ile de France).

Durée de la réunion : 1h30

Après la réunion du conseil citoyen : mise en place des modalités de comptage des véhicules les jours de match.

Avant que l'ordre du jour soit abordé, madame Costa (Association Pétanque Rochelaise) prend la parole pour dire qu'elle est extrêmement choquée que la réunion du conseil citoyen ait lieu au même moment que la présentation des vœux de Monsieur le Maire aux habitants de l'ouest de la ville (Laleu, La Pallice, Port-neuf).

Elle demande aussi que le statut de Madame Garnier du collège des associations et commerçants au sein du conseil soit redéfini. Madame Garnier n'est plus commerçante. Madame Costa quitte la réunion.



1/ Validation du compte rendu du premier décembre 2017.

Le compte rendu est adopté.

Remarque : ce compte rendu doit parvenir assez rapidement après la réunion pour que chacun ait le temps de l'étudier.

2/ Compte rendu de la réunion avec les services de la ville pour l'amélioration du stationnement les jours de marché.

Une réunion s'est tenue jeudi 11 janvier pour faire un point d'étape des avancées sur le sujet. A cette réunion, étaient présents la Ville (mairie de proximité, service commerces et marchés et voirie), représentant des commerçants ambulants, la Maison de Quartier.

Il a été décidé que :

Pour les commerçants :

Ils seront verbalisés s'ils ne respectent pas le code de la route (stationnement sur le trottoir de l'allée Maréchal Juin).

Une sensibilisation sera faite auprès des commerçants par le représentant des commerçants ambulants pour qu'ils se garent rue du lyonnais laissant ainsi la place aux clients.

Pour les clients :

Il est envisagé d'installer pendant environ 6 mois des panneaux rappelant l'interdiction du stationnement sur un trottoir, en précisant le code de la route et le montant de l'amende. Un rappel des parkings environnant sera également fait (Place Pétrosavodsk, Allée de Lattre de Tassigny, rue du Lyonnais).

3/ Point sur le stationnement les jours de match.

Pas d'avancées notables.

Remarques :

- La communication du Stade Rochelais sur les nouvelles zones de stationnement utilisant l'informatique (billetterie, site du stade...) est à nouveau demandée. Il semble que des annonces soient faites au micro durant les matchs.
- Les membres du conseil souhaitent inviter un représentant du Stade Rochelais pour faire le point de ce qui a déjà été réalisé et des actions encore à mener.
- La rue du Stade est à double sens de circulation. Les jours de match, en particulier entre l'avenue du Maréchal Juin et la rue du Général Dumont, les véhicules en stationnement, ceux qui circulent dans les deux sens et les piétons créent des situations souvent très compliquées.  
Il est proposé que cette portion de la rue soit à sens unique les jours de match.

4/ Informations locales.

Monsieur le Guilloux invite trois membres du conseil à visiter le nouveau commissariat de police. Les membres qui souhaitent faire cette visite se feront connaître quand la date sera fixée.



5/ Questions diverses.

- Ecole Descartes et intégration en REP :

Les parents d'élèves ont fait une information sur la situation de l'école à la Maison de Quartier en décembre dernier. La mobilisation a été faible.

Une rencontre avec l'Inspectrice d'académie n'a rien apporté de nouveau ; les moyens sont maintenus depuis 2015.

Un nouveau rendez-vous est demandé au Recteur d'académie ainsi qu'à Monsieur le député Falorni.

La nouvelle carte scolaire prévue pour la rentrée 2018 permettra de faire le point de la situation.

La séparation de l'école en deux entités (maternelle et cours primaire) ne devrait pas empêcher l'éligibilité de l'école en REP.

- Culture :

Un point d'échange de livres existe à Lagord, Angoulins...

A port-Neuf, c'est à la bibliothèque de la Maison de Quartier que se trouve « la valise » qui remplit ce rôle. Chacun apporte et prend les livres qu'il souhaite faire circuler.

- Urbanisme :

Pourquoi les numéros d'immeubles sont présents sur les façades ?

A la naissance du quartier, il n'existait pas de nom de rue. Les repères étaient les numéros des immeubles. Cette numérotation est restée.

Pas d'autres questions.

Fin de la réunion.